



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 30 Mars 2023

Nombre de membres :	
En exercice	14
Présents	9
Votants	11
Pouvoirs	2

Date de convocation : 23 mars 2023

Date d'affichage : 23 mars 2023

Le trente mars deux mil vingt-trois, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Etaients présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Loïc GUILLOT ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Françoise WEINEL ; Benoît COUTANT ; Mathieu GAULTIER ; Florence DEBRUYNE ; Aurélien HERRISSON rejoint la séance à 21h05.

Absents excusés : Virginie MOREAU ; Sébastien BOUZINARD ; Laëtitia MOREAU ; Éric DEBEFFE ; Laurent MALEVAL

Pouvoirs : Laurent MALEVAL (pouvoir à Alain RESPLANDY-BERNARD) ; Laëtitia MOREAU (pouvoir à Aurélien HERRISSON)

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20230330_D0013

Objet : Tarifs 2023 - Assainissement

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Considérant qu'il est nécessaire de définir les tarifs assainissement 2023 liés à l'abonnement, la consommation, au raccordement et d'ajouter un tarif pour le contrôle de conformité de branchement d'assainissement collectif effectué par les agents.

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'établir les tarifs suivants pour l'année 2023 :

Assainissement :

- Part fixe annuelle (abonnement) : 104.23€ HT
- Part proportionnelle (consommation) : 1.73€ HT par m3 consommé
- Raccordement : 684.94 HT soit 824.33 TTC
- Contrôle des branchements : 66.67 € HT soit 80.00 € TTC



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FLÉE**

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	11
---------------	---	-------------------	---	-------------	----

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **31/03/2023**

Publication par voie électronique le **31/03/2023**

Le Maire,



Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,



Dominique MANCEAU